DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

Présents à la séance : 29

exercice: 29

Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15

L'An Deux Mil Quinze, le 02 MARS 2015 A 20 H 15

Extrait affiché le : 03 Mars 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoit, Maire.

1^{ère} séance 2015.

Présents: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel. M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

<u>Objet</u> : Subvention spécifique à l'Office de la Jeunesse.

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

N°12/2015

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint délégué, fait connaître au Conseil Municipal la nécessité d'allouer une subvention spécifique de 199,20 € à l'Office de la Jeunesse pour l'organisation des activités périscolaires lors du 1^{er} trimestre 2014-2015.

Le Conseil Municipal en délibère et, hors la présence de Monsieur Stéphane CHMIDLIN, décide unanimement, soit par 28 voix, de cette subvention spécifique à mandater sur l'article 6574, fonction 422 du budget communal 2015.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,